



## Communiqué de presse

13 décembre 2016

### **Pic de pollution : les élus écologistes de Bordeaux Métropole dénoncent l'inaction**

La semaine dernière, les élus écologistes de Bordeaux Métropole ont alerté sur les dangers de la pollution aux particules fines présente dans notre métropole.

Un courrier a été envoyé à M. Alain Juppé, Président de Bordeaux Métropole et maire de Bordeaux le jeudi 8 décembre et une réponse nous a été transmise le 9 décembre. Sa réponse était sans équivoque. Selon lui, le degré de pollution était bien inférieur à ce qui est enregistré dans d'autres agglomérations et les niveaux de pollution étaient sur une tendance baissière, cela ne justifiait donc pas la mise en place d'actions concrètes pour lutter contre cette pollution.

Apparemment les prédictions n'étaient pas bonnes. Hier, lundi 12 décembre, et aujourd'hui, mardi 13 décembre, les niveaux de pollution aux particules fines PM10 sont encore plus élevés avec 74  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  enregistré hier à Bastide, soit quasiment le niveau du seuil d'alerte qui se situe à 80  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ . Or, l'accumulation de niveaux élevés pendant plusieurs jours (indice ATMO de 8), ce qui correspond à une qualité de l'air « mauvaise », a des effets conséquents sur la santé.

Rappelons que le niveau annuel recommandé est de 30  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  et que l'objectif pluriannuel de diminution de la moyenne annuelle des concentrations journalières de particules atmosphériques est de 11,2  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  pour 2025.

Malgré les niveaux de pollution toujours plus élevés relevés dans notre métropole, nous ne pouvons que constater l'inaction du Président de la Métropole dans la gestion de cette crise sanitaire.

Nous préconisons la mise en place de mesures préventives et d'actions restrictives dès la mise en place de la procédure PIR (Informations et recommandations) dans le but de mieux protéger les habitants de la Métropole.

Des actions de communications d'envergure doivent être envisagées sur le modèle de la campagne d'alerte #StopPollution de Paris afin d'informer et d'inciter au changement de comportement.

Le chauffage au bois étant un des principaux émetteur de particules fines, des politiques incitatives doivent être mises en place pour remplacer les chauffages au bois à foyer ouvert, dont l'efficacité énergétique est réduite et dont les émissions sont huit fois plus importantes que pour un foyer fermé ou un poêle à bois.



Lors des pics de pollution, des actions sont également primordiales dans le secteur des transports qui crée une pollution permanente dans notre Métropole :

- Proposer une offre tarifaire attractive ou instaurer la gratuité des transports publics sur les Réseaux TBM, Transgironde, TER dans le périmètre des transports urbains et sur le service VCub.
- Demander à M. le Préfet d'abaisser la vitesse de 20km/h sur la rocade et les portions d'autoroute à proximité de l'agglomération, ce que plusieurs préfets ont déjà instauré sur l'Ile de France ou à Grenoble.
- Demander à M. le Préfet de mettre en oeuvre la circulation alternée pour les diesels, puisque ce sont les principaux responsables de la pollution aux particules fines.
- Appliquer une vaste zone 30 à l'ensemble de l'agglomération hors grands axes.
- Afficher sur les panneaux d'information de la métropole des messages de sensibilisation pour limiter les déplacements en voiture.

**Gérard Chausset**  
Président du groupe EELV  
de Bordeaux Métropole  
06 62 48 74 92

**Pierre Hurmic**  
Président du groupe EELV  
de la ville de Bordeaux  
06 17 78 15 55